



agence de l'eau
Loire-Bretagne

Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Communiqué de presse

agence.eau-loire-bretagne.fr

Orléans, le 15 juillet 2019

Première remise des Trophées de l'eau : Leigné-les-Bois (Vienne), commune sans pesticides

Le 2 juillet en séance plénière du comité de bassin, le premier trophée a été remis à la commune de Leigné-Les-Bois pour l'opération Terre Saine.



En présence de Thierry Burlot, président du comité de bassin Loire-Bretagne, Joël Pélicot, président de la commission communication et action internationale, et Martin Gutton directeur général de l'agence de l'eau, l'ensemble du comité de bassin a félicité les lauréats.

Lauréate des Trophées de l'eau Loire-Bretagne dans la catégorie "Sensibiliser le public et gérer l'eau de manière durable sur les territoires", la commune de Leigné-les-Bois s'est distinguée par son engagement dans l'opération "Terre Saine, communes sans pesticides".

Se passer des pesticides, s'engager et transformer ses méthodes de travail

La commune de Leigné-les-Bois a débuté la démarche par l'acquisition d'un désherbeur thermique avec l'aide financière de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, puis par des essais de paillage utilisant des techniques comme le bois concassé. Accompagnée par l'agence, la collectivité a mis en place un plan de gestion pour l'ensemble des espaces publics, notamment le stade et le cimetière. La mise en œuvre de ce plan a permis de cesser l'usage des pesticides, et d'atteindre le "4e papillon Terre saine" début 2018.

M. Nicolas Beauvils, responsable du service technique à la commune : "Avoir supprimé les pesticides a permis de préserver les ruisseaux et cours d'eau de la commune. La population adhère de plus en plus à notre démarche. La biodiversité se développe. Plus d'insectes variés, et plus de fleurs qui attirent les insectes pollinisateurs. Le sol pauvre et érodé se remet en activité".

Partager ces expériences, sensibiliser la population : la dynamique se poursuit

La population a été sensibilisée pour montrer les bénéfices de ces changements : ateliers dans l'école, réunions publiques, sachets de graines offerts aux habitants, journal communal, panneaux d'information.

La commune de Leigné-les-Bois fait bénéficier aujourd'hui de son expérience. Des échanges avec d'autres communes sur les méthodes enrichissent les pratiques pour la préservation des milieux. La commune a pris l'initiative de mutualiser le matériel acquis avec les communes voisines, dont celle de La Roche-Posay.

" Nous venons d'aménager les abords du lavoir, et nous souhaitons améliorer la communication auprès des habitants, leur donner des astuces. Parmi nos projets, nous allons favoriser les plantes mellifères pour créer un rucher communal. Ainsi, nous souhaitons démontrer que c'est possible et même obligatoire de vivre dans un monde sans produits phytosanitaires, que nous devons protéger la biodiversité pour nous protéger, mieux gérer nos ressources en eau notamment en raison du réchauffement climatique " s'exprime M. Joël Cogné, adjoint au maire en charge des espaces verts à la commune.

Découvrez le reportage de l'action sur le site [agence.eau-loire-bretagne.fr](https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home/espace-actualites/actualite-agence/contenu1/les-actualites-du-site-agence/premiere-remise-des-trophees-de-leau--leigne-les-bois-commune-sa.html) : <https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home/espace-actualites/actualite-agence/contenu1/les-actualites-du-site-agence/premiere-remise-des-trophees-de-leau--leigne-les-bois-commune-sa.html>

Contact presse :

Stéphanie BLANQUART • Déléguée à l'information et à la communication
stephanie.blanquart@eau-loire-bretagne.fr • 02 38 51 73 11 • 06 32 64 65 23

Suivez-nous sur :

[Facebook](#)

[Twitter](#)

**L'agence de l'eau Loire-Bretagne
a pour mission d'aider l'ensemble des acteurs de l'eau à préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques.**

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain.

Il intéresse 334 communautés de communes, plus de 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie, et plus de 13 millions d'habitants.

Agence de l'eau Loire-Bretagne
9 avenue Buffon - CS 36339
45063 Orléans cedex 2
Tél : 02 38 51 73 73
agence.eau-loire-bretagne.fr